

UPLS - BULLETIN n° 69
NOUVELLE SERIE . SEPTEMBRE 2009

SOMMAIRE

P.3 Editorial

P. 5 Quelques remarques concernant l'adhésion, l'utilisation du site, etc

P 7-19

ENCART: REIMPRESSION DU BULLETIN 68 –JUILLET 2009

Un incident d'impression indépendant de notre volonté a privé de ses pages paires certains exemplaires du numéro 68 de juillet 2009 du bulletin de l'UPLS reçus par plusieurs adhérents de l'association. Pour réparer cette malfaçon, et non par désir de nous répéter d'un bulletin à l'autre, vous trouverez dans ce numéro la réimpression complète de ce bulletin estival.

Editorial.

Evaluation...

Ce numéro de rentrée accompagne le traditionnel fascicule d'annales de concours. S'y trouve, compilé pour la deuxième année par notre collègue Jean-Michel Pannecoucke, l'essentiel des sujets traités par les candidats aux concours de l'année écoulée. Ce recueil de sujets de langues et de lettres, utilisable à loisir par tous les adhérents afin d'entraîner leurs étudiants, n'a pas pour vocation d'être un instrument de bachotage. Il éclaire le rôle spécifique des matières littéraires et des langues dans notre enseignement en classes préparatoires scientifiques. La logique de formation propre à ces classes, où priment la rigueur et l'agilité d'esprit, les exigences d'adaptation à des sujets variés et souvent difficiles est, cette année encore, reflétée par la diversité de sujets d'épreuves écrites, faisant appel à de nombreuses compétences, qu'on ne saurait ranger sous le vocable réducteur de « communication ». Et ces compétences, dûment validées par les concours d'entrée, semblent, à preuve du contraire, appréciées par les écoles et les entreprises.

Soulignons, alors qu'il est de bon ton dans les media de critiquer le niveau de maîtrise des langues étrangères, en particulier l'anglais, par les jeunes Français, l'exception mentionnée récemment dans la presse : les étudiants des écoles d'ingénieurs et de commerce se distinguent par leur taux de réussite le plus élevé aux tests standardisés validant des acquis en anglais permettant de suivre des cours dans des établissements d'enseignement supérieur anglophones.

Leurs critères d'évaluation sont différents de ceux de nos concours. Ce sont d'autres normes, ni plus mauvaises, ni meilleures. Si les étudiants de grandes écoles s'y plient de bonne grâce, et réussissent fort bien, c'est sans doute grâce à la solidité de la formation dispensée en amont, et donc, en partie, en classes préparatoires. Rapport de cause à effet que les médias et les détracteurs de l'enseignement des langues en France s'empressent évidemment de passer sous silence.

Les épreuves anonymes, où sont composés divers exercices de dissertation, de traduction, d'expression en langue étrangère, de contraction croisée, sont une chance donnée à nos étudiants et non un couperet. Si les concours en étaient dépouillés, la formation dispensée en amont serait nécessairement appauvrie, lésant par là même les étudiants les moins aguerris aux compétences d'expression, et renforçant de facto une discrimination sociale qui n'a pas sa place dans notre système éducatif méritocratique. De même, le rôle de l'oral doit rester prépondérant, grâce aux colles, complément de formation indispensable en langues et en lettres auquel nous sommes très attachés.

Non que l'évaluation écrite et orale doive être forcément sanctuarisée sous sa forme actuelle: L'UPLS s'est toujours préoccupée de rendre compte des nouvelles orientations de concours ; elle fera tout son possible pour continuer à faire entendre sa voix auprès des instances qui décident de les faire évoluer. Vos avis sur ces questions doivent donc nous parvenir et c'est ce qui donne à notre association sa raison d'être.

L'UPLS a pu au cours de l'année également apporter sa contribution à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux écoles, dont elle attend avec intérêt les conclusions : nous vous les communiquerons de même que les remarques des divers jurys de concours que nous allons rencontrer au fil de l'automne. D'autres rendez-vous sont prévus, de concert avec les associations de professeurs de classes préparatoires, notamment pour assurer la défense de nos classes dans un enseignement supérieur en pleine mutation. De quoi occuper utilement ce trimestre et les suivants.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Rémy Boulard

Quelques remarques concernant l'adhésion, l'utilisation du site UPLS...

L'adhésion est valable pour l'année *civile* et non l'année scolaire : si vous êtes déjà adhérent(e) et que vous nous faites parvenir votre chèque avant la fin de l'année 2009, votre adhésion est reconduite jusqu'au 31 décembre 2010. Depuis le 1^{er} janvier de cette année, la somme à régler est de 30€, ou 20€ si vous êtes aussi membre de l'APPLS ou de l'APHEC. Dans le cas d'une première inscription, la date de début de l'adhésion est avancée de 6 mois : vous pouvez donc adhérer dès que vous avez été informé(e) de votre nomination en prépa scientifique.

Nous avons décidé de ne plus envoyer d'attestation écrite après réception de votre chèque : la procédure exigeait trop de temps, elle entraînait des frais supplémentaires ; ce justificatif était par ailleurs inutile, il n'avait aucune valeur sur le plan fiscal. Nous préférons donc envoyer un courriel confirmant la bonne réception du chèque. Cela implique que notre base de données soit à jour : si vous avez changé d'adresse, nous vous prions instamment de bien vouloir procéder à la modification *vous-même* sur le site (de même que tout autre changement, adresse postale, n° de téléphone, service en prépa, etc.).

L'adresse du site est la suivante :

<http://upls.it-sudparis.eu/>
<http://www.upls.org/>

Pour avoir accès à l'« espace adhérent », vous devez taper votre *identifiant*, c'est-à-dire votre adresse électronique complète, et, juste au-dessous, le *mot de passe* qui vous a été délivré automatiquement par le site lors de votre premier accès à cet espace. Nous ne connaissons pas ce mot de passe. Si vous l'avez oublié, cliquez sur mot de passe oublié, le site vous fournira un nouveau mot de passe par courriel. Il faut préciser que vous ne pouvez avoir accès à l'espace adhérent que si vous inscrivez l'adresse d'origine, celle que vous avez indiquée lors de votre premier accès.

Les inscriptions en ligne représentent pour le trésorier un gain de temps considérable, surtout lorsqu'il s'agit d'une première inscription : celui-ci n'a pas à recopier toutes les données. Lorsque vous vous inscrivez en ligne, le site envoie immédiatement au trésorier un courriel où figure votre adresse électronique : il nous suffit alors de cliquer sur ce lien pour confirmer la réception de votre chèque.

Nous souhaitons à l'avenir communiquer davantage par courriel ; ce moyen nous permet de transmettre très rapidement les informations qui vous intéressent.

D'une manière générale, il nous paraît souhaitable de développer l'utilisation du site, lequel possède un potentiel considérable en matière de transmission de données, d'échange entre collègues par l'intermédiaire de forums, publication d'articles, etc.

Le site est actuellement sous-utilisé ; c'est à l'ensemble des membres de l'UPLS d'en faire cet outil exceptionnel qu'il peut devenir.

...et les annales.

Comme les années précédentes, les sujets ont été scannés et mis en ligne dès la fin des épreuves pour la plupart des concours (sauf certains sujets de LV2 – CCP – qui comportent un grand nombre de pages). Vous trouverez dans les annales tous les sujets en lettres et dans les six langues les plus représentées dans les concours ; les sujets de latin et de grec des ENS (MP-PC et BCPST) figurent dans le recueil de français, cette solution m'étant apparue comme la plus logique. Certains concours m'ont peut-être échappé, n'hésitez pas à me le signaler (de même que les erreurs éventuelles : épreuve incorrectement attribuée par exemple). La

synthèse de français d'INT Management (école ouverte aux élèves de Spé) sera envoyée sur demande ; les épreuves de l'ENAC (2008) figurent sur le site de l'ENAC, j'attends une réponse du responsable du concours m'autorisant à publier les sujets 2009.

Bonne rentrée à tous,

Jean-Michel Pannecoucke, trésorier

jean-michel.pannecoucke@wanadoo.fr

UPLS
Bulletin n°68- Nouvelle série
Juillet 2009

(REIMPRESSION)

Sommaire

Editorial de Rémy Boulard	P 9
Compte-rendu de la réunion du comité du 17 juin 2009	P 10-11
Compte-rendu de la réunion du groupe « Ouverture sociale » Commission Amont 19 mai 2009	P 12-14
Compte rendu de la réunion du dispositif de concertation et de suivi des conventions ECTS . Vendredi 26 juin 2009 Ministère de l'Education nationale	P 15-16
Réunion de français 2009-2010	P 17
Notes de lecture	P 18
Bulletin d'adhésion	P 19

Continuité.

Une année scolaire fertile en rapports de toutes sortes sur l'avenir du lycée vient de se conclure. Les classes préparatoires y furent, comme souvent, présentes en filigrane, sans être expressément nommées. Des rumeurs sur leur devenir ont pu bruiser ça et là, mais pour l'année à venir, rien ne différera sensiblement dans leur fonctionnement et leur mission: les CPGE des lycées verront venir à elles des élèves tentés par les études longues, et qui, à l'instar de leurs aînés s'orienteront vers les grandes écoles après en avoir réussi les épreuves d'admission. Ce modèle des CPGE pourrait même, dit-on, trouver sa place dans d'autres structures que nos établissements, tant ses mérites sont établis.

Un processus visant à promouvoir davantage les CPGE auprès d'élèves de lycée jusque ici sous-représentés dans ces classes s'est enclenché dans nos établissements; les démarches d'accompagnement établissant des relais entre lycées à classes préparatoires et lycées plus isolés ont révélé des initiatives de terrain: ces filières d'excellence ou « cordées de la réussite », permettent à des élèves qui n'auraient pas songé à ce type d'études exigeantes de s'y engager plus sereinement. Les associations de professeurs de classes préparatoires, qui ont toujours plaidé pour la reconnaissance de la formation dispensée en CPGE, désormais maintenant validée par le système des ECTS, s'en trouvent bien évidemment confortées.

L'enseignement des lettres et des langues en CPGE scientifiques vient naturellement s'inscrire dans ce dispositif d'accompagnement et ces évolutions: l'UPLS défend cette mission depuis près de quarante ans et c'est avec humilité que je reprends ce flambeau porté par mes prédécesseurs à la tête de l'UPLS - Jean Barthalan, Daniel Boitier, Gérard Hocnard- et que Jean Duchesne me transmet aujourd'hui. Ils donnèrent beaucoup tant à leurs élèves qu'à leurs collègues et œuvrèrent sans relâche pour donner à l'association la place qui est désormais la sienne au sein de la Conférence des Classes Préparatoires. Ce dévouement sans faille fut également celui des membres du comité qui se sont succédé à leur côté : je tenais à remercier tout particulièrement Jean Reznikoff et Pierre Simon qui m'ont patiemment « initié » aux subtilités de la gestion du fichier d'adhérents, ainsi que les collègues côtoyés lors des réunions trimestrielles auxquelles je participe depuis plus de sept ans : ce furent l'occasion d'échanges constructifs, souvent prolongés par mail ou téléphone. Je sais gré à tous de la confiance qu'ils m'ont témoignée et les remercie de m'avoir accepté comme successeur.

L'UPLS ne saurait cependant se contenter d'être la mémoire vivante de l'enseignement des humanités en CPGE scientifique ; tout en gardant ce rôle certes constitutif de son identité, il lui faut continuer à être le porte-parole fidèle des collègues enseignant à des publics qui évoluent. Son rayonnement gagnera si nous pouvons mieux répondre aux demandes des adhérents que vous êtes, et permettre des échanges plus riches et plus nombreux entre vous. Voilà de quoi nourrir nos réflexions et nous occuper pleinement lors des mois à venir.

A tous et à toutes, je souhaite une agréable césure estivale.

Rémy Boulard

**Compte-rendu de la réunion du comité du mercredi 17 juin 2009.
Ecole des Mines de Paris. Salle L107. 17h**

Présents : D . Heiderscheidt, V Guérin, V Marimpouy, M .E Milhet, D . Réal, M .Such, A . Wyss, D. Boitier, R. Boulard, J .Duchesne, H . Laizé, J .M . Pannecoucke, M .Thébault .
Excusés : E . Baudiffier, S . Costa, I. Guillot, G . Hocmard, M.C Majorel, P . Pilato, C . Replinger, P . Simon, C . Taconet, S . Watkins.

1. Premier bilan des écrits de concours 2009.

Lettres : il n'y a rien à signaler sur les sujets donnés. Le programme de français 2010 n'est pour l'heure pas publié au BO, mais des indications seront données prochainement (cf pages suivantes du bulletin). La réunion consacrée au programme de français –philo 2010 aura lieu le samedi 28 novembre 2009. Les adhérents se reporteront au site pour plus d'information.

Un rapide tour d'horizon des sujets de langues confirme la diversité des épreuves, conformes aux exigences attendues ; le texte de version donné en anglais à l'X, de par sa nature poétique a été jugé difficile, de même que l'épreuve d'anglais des CCP. Les trois exercices version (à caractère économique), contraction croisée (sur le thème du travail) et essai de 200 mots en deux heures sont apparus d'un niveau élevé. Le comité souligne la faible valorisation de l'épreuve de LV2 des CCP (QCM en 1h) qui fait gagner trop peu de points aux candidats ayant choisi de suivre deux heures hebdomadaires d'enseignement de LV2 .

Une collègue germaniste membre de l'UPLS, Mme Duconseillé, du lycée Stanislas nous a fait parvenir un compte-rendu des sujets d'allemand 2009. Dans l'ensemble les différents sujets d'allemand sont conformes à ce qui a été donné les années précédentes et ne présentent guère de surprise pour les candidats bien entraînés. Pour plusieurs concours cependant (CCP et e3a), le temps de composition paraît trop court.

Les sujets des épreuves de langues 2009 sont consultables sur le site de l'UPLS. Un fascicule d'Annales sera publié en hors-série avec le numéro du bulletin de septembre 2009 .

2. Travaux en cours de la Commission Amont.

La conférence des Grandes Ecoles a connu récemment un changement de structure : en sont membres de plein droit (et non plus seulement associés) les représentants des entreprises, les associations. La réunion tenue mercredi 17 juin, juste avant notre réunion de comité, a pu faire un bilan des actions conduites au sein des différentes commissions. La commission « ouverture sociale » prend une importance toute particulière, la CGE s'attachant à favoriser le recrutement d'élèves issus de milieux plus diversifiés. Nous insisterons sur les travaux auxquels les membres du comité de l'UPLS ont participé :

Groupe de travail sur la réforme de 1995 des CPGE scientifiques :

Deux questionnaires portant sur le français et les langues, à propos desquels l'UPLS a été consultée, ont été adressés aux directions des écoles par Mme Armand, IGEN de lettres. Les réponses devraient parvenir à l'inspection générale avant le 19 juillet et permettre de dégager quelques orientations par rapport aux contenus enseignés et au format des épreuves.

Groupe de travail ouverture sociale : cf compte-rendu de Véronique Guérin pages suivantes.

Se crée un groupe de travail portant sur les filières technologiques, auquel l'UPLS va participer. L'UPLS suit également les travaux du groupe « classes préparatoires intégrées » qui s'intéresse à la diversité des parcours et de l'origine sociale des étudiants, l'évolution en termes de connaissances des étudiants et leur motivation.

Bilan des rapports Descoings et Apparu sur le lycée.

Une présentation synthétique en a été faite par M Sémichon, président de l'APLCPGE. Les classes préparatoires ne sont pas l'objet direct de ces rapports . Un rééquilibrage entre filières est préconisé, ainsi qu'une revalorisation des filières technologiques. Une place plus importante au temps scolaire ainsi qu'à la démocratie lycéenne est également souhaité. Pour l'heure, de nombreuses interrogations subsistent sur l'articulation entre lycée et structures post-bac. L'UPLS comme ses consœurs reste vigilante quant aux évolutions et retombées des éventuelles modifications suscitées par ces rapports.

3. Vie de l'association.

Une campagne de relance auprès des lycées sera organisée à la rentrée : une lettre sera envoyée aux chefs d'établissement pour diffusion auprès des professeurs de français-philosophie et de langues enseignant en CPGE . Nous recommandons aux adhérents de faire connaître l'association auprès de leurs collègues nouvellement nommés en classes préparatoires, et de leur communiquer un exemplaire photocopié du formulaire d'inscription.

Le prochain bulletin paraîtra début juillet. L'UPLS étudie la possibilité de faire appel à un autre imprimeur et un autre routeur pour faire baisser les coûts de fabrication ; de même, le site Internet de l'association devra évoluer. La quasi totalité des adhérents utilisant Internet, nous réfléchissons à un usage plus collaboratif du site, permettant la diffusion d'information ciblées. Pour l'instant le bulletin papier, soumis au dépôt légal, reste justifié.

L'UPLS pourrait envisager aussi de décentraliser certaines de ses réunions, selon des modalités qui restent à définir (trouver un lycée qui accepte de nous accueillir, aller à la rencontre d'adhérents dans une région donnée)

4. Calendrier 2009-2010

La prochaine réunion du comité est fixée au mercredi 9 septembre 2009 à 17h à l'école des Mines, la suivante au mercredi 18 novembre 2009 . La date du samedi 30 janvier 2010 est retenue pour la prochaine assemblée générale. Le comité réfléchit à l'organisation d'une visite culturelle ou d'un repas permettant aux adhérents de joindre l'utile et l'agréable lors de leur déplacement pour cette AG .

5. Une surprise.

Daniel Boitier, ancien président de l'UPLS nous rejoint pour partager le verre de l'amitié avec Jean Duchesne, qui termine son mandat de président et peut désormais faire valoir ses droits à la retraite. Nous remettons à Jean Duchesne au nom des membres du comité et anciens membre de l'UPLS un cadeau , témoignage de notre amitié et de notre gratitude pour toutes ces années passées au service de l'UPLS.

Séance levée à 19h . Compte-rendu assuré par D. Heiderscheidt.

Compte-rendu de la réunion du groupe d'Ouverture Sociale du 19 mai 2009

Ouverture de séance par François Louveaux. Suite au rapport de Yazid Sabeg, des dispositions ont été prises, portant sur le travail en amont des CPGE, celui des CPGE et celui de l'après CPGE. Trois axes se dégagent :

1/ Travail sur l'orientation, rapprochement du scolaire et du professionnel

- Création d'un groupe d'orientation scolaire.
- Obligation pour les Proviseurs de repérer les élèves brillants et les élèves en difficulté
- Valorisation des filières technologiques
- Introduction dans les programmes scolaires de l'éducation à la diversité dès le collège
- Création d'une Journée d'information en janvier : découverte des grandes Ecoles, des entreprises, avant que les candidats ne postulent pour une CPGE. Y seront présents des élèves, d'anciens élèves et des professionnels.

2/ CPGE :

Création d'internats d'excellence, accessibles le week-end et lors des vacances, avec pour priorité l'ouverture sociale et l'égalité des chances (récupération de terrains publics), annonce de nomination d'un chef de projet.

Le nombre de classes technologiques sera multiplié par 4 afin de parvenir à 30% de boursiers en CPGE.

Objectif de pourcentage des boursiers en CPGE à respecter

Ouverture de TSI : 10 dans des lycées « prestigieux », 5 en ZEP

Partenariat entre lycées à CPGE et lycées en ZEP

Travail sur les concours : l'I.G.A.E.N.R (Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche) évalue actuellement la sélectivité sociale des épreuves de concours, des propositions seront faites pour la rentrée 2009. La dispersion des résultats est analysée.

3/ Grandes Ecoles (GE) :

Réalisation fonctionnelle : agence des GE, l'Inspection Générale des différentes matières se réunira pour l'Agence interministérielle des Ecoles.

Développement de l'alternance en GE, création d'une GE pour bacheliers professionnels.

Objectif d'augmentation des effectifs en GE : 30% en trois ans, selon le rapport, pour faire face au déficit de compétences et absorber les départs en retraite.

Sélectionner moins en amont, davantage en aval : régulation des sorties.

Différentes possibilités sont à l'étude, dont le rattrapage des faiblesses dans les matières socialement sélectives. Possibilité de modifier les coefficients des matières à l'issue des études en cours.

Récapitulatif :

Bon nombre d'éléments portent sur les mesures de la diversité, elle représente un objectif majeur, si elle ne passe pas par les GE, elle passera autrement (d'ici 3 ans, 20% de candidats à l'ENA issus de la diversité par exemple).

Les entreprises devraient être sélectionnées sur le label corrélé à l'indice de diversité (tout particulièrement pour décrocher des marchés)

Repérage en amont /Lien renforcé entre CPGE et GE

Internats : 7500 places supplémentaires, chaque rectorat sera tenu d'avoir un nombre donné d'internats d'excellence pour les boursiers entrant en CPGE

Pilotage par objectifs et réflexion sur les épreuves des concours, première évaluation sur ces derniers en 2010.

Chantal Dardelet (présidente du groupe de travail)

L'attention est attirée sur la sélectivité sociale des concours épreuve par épreuve, études à l'appui.

Le parcours des élèves et leur accompagnement commencent dès le collège.

Intervention de David Haller : la chance aux concours

Après constat des disparités de coûts des Ecoles de journalisme, il a été décidé d'attribuer des bourses aux étudiants après le niveau L3. La sélection des étudiants se fait sur dossier, puis suit une convocation à un entretien de 20 à 30 mn (exercice journalistique, motivation). Coût zéro pour les étudiants retenus.

30 bénévoles interviennent, les samedis sont axés sur les épreuves des concours, les candidats voient des journalistes de tous les médias, et reçoivent un soutien de l'association des anciens du CFJ. Dans la promotion actuelle, 50% des étudiants sont issus de la chance aux concours, reconnue par la profession.

Intervention de Marie Morellet, coordinatrice à l'ESSEC de PQPM

Accompagnement post-bac :

Financier (bourses, emplois d'été)

Accompagnement du projet professionnel, parrainage des entreprises + accompagnement très individuel

Ouverture d'une école d'été afin de préparer les futurs élèves de CPGE

Attribution des bourses plus affinée, présence des familles lors de la remise des bourses

Parrainage étudiant : un tuteur s'occupe toujours du même élève, le parrain joue son rôle de référent en cas de doute sur l'orientation.

Travail sur les passerelles de formation

Parrainage d'entreprises avec les entreprises partenaires, aide à la recherche de stage, à la rédaction des lettres de motivation.

Semaines intensives : préparation au baccalauréat/ entrée en CPGE Eco/ Ecole d'été dernière semaine d'août pour aider l'entrée en CPGE

Ouverture de la bibliothèque de l'Ecole, y compris le dimanche

François Louveaux

L'accueil de nouveaux publics implique des réflexions sur nos pratiques.

Nécessité pour les associations de CPGE de s'impliquer

Les vendredi 13 et samedi 14 novembre se tiendra (au Lycée Henri IV) un colloque pour l'instant intitulé « Les Classes Préparatoires et l'ouverture sociale dans le Supérieur ». 200 à 250 participants sont attendus.

Les organisateurs en sont le groupe Ouverture Sociale des CPGE (Pôle Ressources GE+CP)

Le public sera constitué de la totalité des acteurs et des représentants des territoires. Les rectorats pourraient désigner qui participera.

Trois objectifs :

-Mettre au clair ce qui existe déjà (meilleure lisibilité de toutes les actions menées)

-Insistance sur le retour d'expériences et les témoignages: élèves, enseignants, proviseurs

-Pistes de réflexion et d'action après échange de bonnes pratiques.

Organisation possible :

Accueil et présentation du colloque jusqu'à 10h45

10h45-12h30 : table ronde : les différentes expériences menées en CPGE (CPGE de proximité, de cordées, technologiques, TSI) : témoignages de professeurs, de tuteurs, de tutorés)

Après-midi : ateliers reprenant les différents éléments :

-Avant la CPGE

-La pédagogie en CPGE

-L'accompagnement académique

-Les autres accompagnements

-Après la CPGE

(Chaque atelier disposera d'un expert, d'un animateur, d'un rapporteur : réunions des rapporteurs le soir pour synthèse le samedi matin).

Samedi matin : Conférence de clôture, président de séance

Il convient de définir précisément les titres et thèmes.

Chantal Dardelet : un bilan des Cordées

DIV/ACSE/ rectorats

Deux visions coexistent : le territoire politique de la ville, ou, comme dans l'académie de Créteil, le territoire scindé : tous les lycées sont tous en cordées avec un chef de cordée.

Soit une cordée est un projet (CPGE greffée)

Soit cohabitent plusieurs projets non connectés

La labellisation et le financement sont distanciés. Tous ceux qui souhaitent travailler en cordée seront acceptés./ Pour ACSE : envoyer avant fin mai deux documents à établir :

Fiche synthétique faisant état des données

Dossier COSA à envoyer à la Préfecture de département, où est demandé le financement 2009 ou 2010.

Doubler ces démarches d'un courrier au rectorat, stipuler si l'établissement est ou non dans une cordée.

Compte-rendu établi par Véronique Guérin (UPLS)

Compte rendu de la réunion du dispositif de concertation et de suivi des conventions ECTS.

Vendredi 26 juin 2009 - matin Ministère de l'éducation nationale.

Outre 5 représentants du ministère, l'assemblée comprend les 6 présidents des associations de professeurs de CPGE, 5 présidents de syndicats de proviseurs, les représentants du SNES et du SNALC.

Chacun regrette vivement **l'absence de tout représentant de l'université**, pour la deuxième fois depuis septembre dernier !

L'objectif de la réunion est de faire le point sur la coopération entre lycées et universités en matière d'ECTS.

1° Les attestations descriptives de parcours :

Elles sont les **seuls documents** que nous devons remplir à l'intention des universités, et non les dossiers d'équivalence que certaines continuent de nous adresser, parfois même à compléter par les bulletins. Sur le site du ministère, les proviseurs peuvent trouver les grilles indicatives (BO du 10 juillet 2008), actualisées, ainsi que les catalogues de cours.

Le principe des mentions de crédits n'est pas correctement appliqué dans tous les lycées : les **crédits n'appartiennent à aucune discipline** en propre ; c'est le conseil qui décide de les mentionner ou non. La fongibilité ne s'exerce que dans le cas d'enseignement optionnel ou dans le cas de dispense d'assiduité, essentiellement en EPS.

Les mentions de crédits ne sont pas une évaluation de l'année écoulée, encore moins du « niveau » CPGE : elles concernent **l'évaluation de la capacité de l'étudiant à poursuivre** le cursus de licence à l'université.

Quant aux lettres parfois ajoutées, leurs critères sont extrêmement variables d'un lycée à l'autre: elles ne doivent pourtant pas reproduire une courbe propre à la classe (il faut sortir des pourcentages européens, et du classement de type concours !), et en ce sens la plupart des étudiants de CPGE méritent A. La lettre F signifie 0 crédit incapacité à suivre un cursus de licence, ou un comportement inacceptable.

2° Les conventions de coopération pédagogique :

Elles sont secondaires, les CPGE étant maintenant solidement arrimées au système LHD, mais elles visent à régler facilement la grande majorité des cas, et permettent de fonder un partenariat universités/CPGE.

Elles nécessitent des ajustements, auxquels présideront les recteurs, qui, chanceliers des universités, avant tout représentent l'Etat. L'inspection générale recevra aussi mission d'audit.

- La **double inscription** lycée/université n'est pas illicite mais elle n'est pas obligatoire.

On ne saurait donc conditionner l'attribution des crédits à l'inscription à l'université. Le système ECTS est en effet lié à la mobilité des étudiants.

- Certaines conventions indiquent que les étudiants CPGE doivent acquitter des **droits réduits** : cela n'a aucune base juridique. Comment concevoir des droits secondaires, en l'absence de droits principaux ? On peut peut-être envisager la création de droits spécifiques pour des services, comme les labos, la BU, etc...

- Les conventions ont dû être votées en **conseil d'administration** : il est impératif que les professeurs veillent à leur contenu.

- Pour les cubes et les 5/2 : les conventions ne peuvent évidemment pas délivrer 180 crédits, mais la commission de coopération pédagogique peut se transformer en commission de validation d'études et accorder un passage en M1.

- Les commissions mixtes n'ont pas vocation à étudier tous les cas, mais seulement ceux particuliers.

Les conventions sont généralement **académiques**, sauf à Paris et sa région où elle est fonction des lycées, semble-t-il. Là encore, on peut souhaiter une uniformisation : toute convention signée avec un lycée ne doit-elle pas être valable pour tout lycée ? Les universités accordent aux CPGE une confiance variable, la plus minimaliste est lilloise, la plus généreuse est parisienne.

Compte-rendu assuré par Mme Françoise Carmignani, présidente de l'APPLS

REUNION FRANCAIS-PHILOSOPHIE

Chers collègues,

Notre réunion traditionnelle aura lieu le

Samedi 28 novembre 2009 de 14 heures à 17 heures

Ecole des Mines de Paris, 60 Boulevard St Michel (RER Luxembourg),

amphithéâtre LE CHATELIER (L109)

Comme à l'accoutumée, pensez à photocopier en 70 exemplaires les sujets et les textes que vous comptez communiquer. Nous échangerons sur le programme de l'année et partagerons nos expériences.

Retenez la date et le lieu et diffusez l'information autour de vous, notamment auprès de vos collègues nouvellement nommés en classes préparatoires qui seront les bienvenus à notre réunion même s'ils ne sont pas encore adhérents.

Enfin , dans la mesure du possible et afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, confirmez votre venue (memilhet@club-internet.fr ou 01 42 93 31 66) courant octobre.

Bonnes vacances

Marie-Elisabeth Milhet et les membres du bureau de l'UPLS

Nos adhérents publient.

Daniel GANDRILLON. Le kit de l'étudiant. Anglais. Ellipses, Editions marketing S.A, 2009 .

Notre collègue Daniel Gandrillon, professeur d'anglais en CPGE au lycée Henri IV, nous a fait parvenir un ouvrage qui vient compléter une bibliographie très fournie et bien connue des professeurs de langues et des préparatoires au concours. Son dernier opus, destiné aux élèves des classes préparatoires littéraires, commerciales et scientifiques vient à point nommé fournir non un matériel de survie pour étudiants en déshérence linguistique, mais un manuel à l'approche méthodologique rigoureuse, permettant de revoir les bases grammaticales et d'approfondir les connaissances nécessaires pour la réussite aux épreuves de concours. L'approche choisie, permettant la mémorisation de structures généralement traduites couvre la quasi-totalité des exercices proposés lors des concours. Un compendium d'erreurs lexicogrammaticales courantes et d'expressions récurrentes dans la presse vient clore ce livre au format bien étudié.

R B

Jean POUVELLE et Jean-Pierre DEMARCHE (sous la direction de)
Guide de la littérature britannique des origines à nos jours.
Guide de la littérature américaine des origines à nos jours.
Guide des littératures d'Irlande et du Commonwealth des origines à nos jours.
3 Volumes . Ellipses . Paris . 2008 .

Ces trois volumes proposent 270 œuvres marquantes d'auteurs classiques et contemporains de la sphère anglophone, analysés et présentés par plus de 200 contributeurs, pour la plupart universitaires ou professeurs de classes préparatoires, spécialistes et connaisseurs passionnés des auteurs. Ce vaste panorama destiné aux anglicistes ainsi qu'à un public plus vaste de non-spécialistes propose pour chaque auteur un article de quatre pages composé de la façon suivante : courte biographie de l'auteur, liste de ses œuvres principales, résumé analytique de l'œuvre, commentaire replaçant l'œuvre dans son contexte littéraire et social, une ou plusieurs citations ainsi que leurs traductions. L'architecte de ce triptyque, professeur d'anglais en première supérieure au lycée Jean Jaurès de Reims s'est livré dans le volume trois à une fantaisie toute personnelle sur le limerick, et à cet ensemble fort documenté notre collègue et ancien président de l'UPLS, G. Hocmard, féru de la poésie de Shelley et de Robert Frost a également prêté son concours.

R B



BULLETIN D'ADHÉSION

du 1.1.2010 au 31.12.2010

ou du 1.7.2009 au 31.12.2010 pour les nouveaux adhérents

Nouvel adhérent

Renouvellement

NOUVEAUX ADHÉRENTS	Compléter toutes les rubriques.
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION	Mentionner obligatoirement nom, prénom, discipline. Rubriques 1 à 4 : si rien n'a changé, cocher la case "sans changement"

DISCIPLINE : allemand anglais arabe espagnol
français italien philosophie russe

NOM : Mme Mlle M. :

PRÉNOM :

1 sans changement ADRESSE PERSONNELLE

.....

.....

CODE POSTAL VILLE

PAYS (si autre que la France) TÉLÉPHONE.....

E-MAIL

2 sans changement SERVICE EN CLASSES PRÉPARATOIRES (Nombre d'heures)

	Lettres	LV 1	LV 2		Lettres	LV 1	LV 2
MP/PC/PSI 1 ^{ère} année				SCI 2			
MP/PC/PSI 2 ^{ème} année				ECO 1			
BCPST 1 ^{ère} année				ECO 2			
BCPST 2 ^{ème} année				HK			
PTSI				K			
PT				IEP			
ATS				ENS Cachan			
SCI 1				TPC			

3 sans changement SITUATION ADMINISTRATIVE

GRADE.....ÉCHELON : HORS CLASSE CHAIRE SUPÉRIEURE DATE
DE NAISSANCE ANCIENNETÉ A LA RENTRÉE 2009

4 sans changement ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE

NOM.....ACADÉMIE.....

5 COTISATIONS

Adhésion à l'UPLS et abonnement à ses publications pour un an : 30 € (Retraités : 15 €) **ou**

j'adhère également à l'APHEC et/ou à l'APPLS : ma cotisation est ramenée à 20 €.

Veillez adresser au Trésorier le bulletin rempli ET le chèque à l'ordre de UPLS:

Jean-Michel Pannecoucke, UPLS, 51, avenue de l'Amiral Courbet, 59130 LAMBERSART

Autorisation de transmission des données personnelles à des tiers : oui) non)

DATE : **SIGNATURE :**

